

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

FLORINVEST EQUILIBRE SR

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : FLORINVEST EQUILIBRE SR
 Code ISIN : FR00140044J0 - Part SL
 LEI : 969500ZVUXJXX8FMTJ69
 Initiateur du PRIIPS : FLORNOY FERRI
 Contact : www.flornoyferri.com ou appelez le +33 1 42 86 53 00 pour de plus amples informations.
 Autorité compétente : Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de FLORNOY FERRI en ce qui concerne ce document d'information clés. FLORNOY FERRI est une Société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 mars 2024.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM) sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP). OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE.

DURÉE

Le fonds a été créé le 09/02/2006 et agréé le 13/01/2006
 La durée de vie de ce produit est de 99 ans.
 La société de gestion peut en outre décider de la dissolution ou de sa fusion à son initiative.

OBJECTIFS

Classification AMF : Aucune classification

L'objectif de gestion est, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, de tenter d'obtenir un rendement supérieur à son indicateur composite de référence constitué 50% STOXX EUROPE 50 (dividendes réinvestis) + 50% Ester Capitalisé en s'exposant principalement aux marchés d'actions et minoritairement aux marchés de taux européens et internationaux. Cette gestion est mise en œuvre de façon discrétionnaire essentiellement par le biais d'OPC. L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le portefeuille du FCP arbitré de manière active et totalement discrétionnaire par le gérant. Le fonds investit via des OPC français et/ou européens. Ces OPC pourront ou non être gérés par la société de gestion et ils seront de classifications variées (ETF compris). Cette politique d'investissement résulte de la stratégie d'allocation d'actifs définie en fonction de l'analyse en particulier de certains éléments : environnement macro-économique, évaluation de marché et anticipation de l'évaluation des marchés. Les OPC sont sélectionnés à l'aide d'une méthode développée par la société de gestion qui consiste à traduire des tendances fondamentales en sélection d'OPC.

L'OPC est exposé :

- De 25% à 75% maximum de l'actif net du fonds au risque « action » (de toutes les zones géographiques mondiales, tous les secteurs d'activité ainsi que tout type de capitalisation).
- Jusqu'à 75% maximum de l'actif net aux valeurs dites de « grandes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est supérieure 10 milliards d'euros).
- Jusqu'à 35% maximum de l'actif net aux valeurs dites de « moyennes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 milliard et 10 milliards d'euros) et aux valeurs dites de « petites capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros).
- De 25% à 75% au risque « de taux », principalement des pays de la zone euro mais avec la possibilité de diversification sur d'autres devises, sans contrainte de répartition dette privée/publique ni de notation ;
- Dont de 0% à 75% maximum de l'actif net investi en titres spéculatifs High Yield ;
- De 0% à 100% de l'actif net au risque de change sur les devises autres que l'euro ;
- De 0% à 25% maximum de l'actif net aux titres émis par des émetteurs de pays émergents.

Dans le cadre de la gestion courante de la trésorerie, le fonds investira dans des OPC monétaires.

Les zones géographiques ciblées sont : la zone euro et l'international.

L'OPC peut intervenir :

Le fonds pourra avoir recours aux instruments financiers à termes (« futures ») pour couvrir un risque de baisse des marchés actions et ce pour un maximum de 50 % de l'actif des fonds.

Information concernant le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie » : Conformément au Règlement sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables qui établit un système de classification commun à l'Union européenne permettant d'identifier les activités économiques considérées comme durables, les investissements sous-jacents à ce Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Réservée aux souscriptions SwissLife.

Compte tenu des dispositions du Règlement UE N° 833/2014 et du Règlement UE 2022/398 la souscription des parts de ce fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre. Les parts n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un État américain, et les parts ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des États-Unis d'Amérique (ci-après « U.S. Person », tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés (« Securities and Exchange Commission » ou « SEC »), sauf si (i) un enregistrement des parts était effectué ou (ii) une exemption était applicable avec le consentement préalable de la société de gestion du FCP. Le FCP n'est pas, et ne sera pas, enregistré(e) en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940. Toute revente ou cession de parts aux États-Unis d'Amérique ou à une « U.S. Person » peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion du FCP. Les personnes désirant acquérir ou souscrire des parts auront à certifier par écrit qu'elles ne sont pas des « U.S. Persons ». A effet au 1er juillet 2014, l'OPCVM opte pour l'application du

statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme à l'article 1471 de l'Internal Revenue Code des Etats-Unis, tel que décrit au paragraphe B de la section II de l'annexe II (« OPC ») de l'accord signé le 14 novembre 2013 entre les gouvernements français et américain. Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital. Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.flornoyferri.com. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : FLORNOY FERRI - 87 - 89 avenue Kléber, 75116 Paris .

La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour ouvré à 11 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **5 ans**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement dans la mesure où il est susceptible d'augmenter de la valeur liquidative (mécanisme décrit dans le Prospectus).

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de crédit** : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Dans des conditions de marché agitées, les prix des titres en portefeuille peuvent connaître des fluctuations importantes. Il peut être parfois difficile de dénouer dans de bonnes conditions certaines positions pendant plusieurs jours consécutifs. Il ne peut être garanti que la liquidité des instruments financiers et des actifs soit toujours suffisante. En effet les actifs du fonds peuvent souffrir d'une évolution défavorable sur les marchés qui pourra rendre plus difficile la possibilité d'ajuster les positions dans de bonnes conditions.
- **Risque de Contrepartie** : A l'exclusion des instruments financiers dérivés pour lequel le gérant n'est pas autorisés à intervenir sur les marchés de gré à gré, il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements lorsque le gérant négocie sur le marché secondaire. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios (en euros et en %)		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum		<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>	
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 479 €	6 094 €
	Rendement annuel moyen	-35,21%	-9,43%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 185 €	7 774 €
	Rendement annuel moyen	-18,15%	-4,91%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 594 €	9 783 €
	Rendement annuel moyen	-4,06%	-0,44%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 355 €	12 003 €
	Rendement annuel moyen	13,55%	3,72%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 24/03/2015 - 24/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 11/01/2016 - 11/01/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 18/04/2013 - 18/04/2018

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du produit.

QUE SE PASSE-T-IL SI FLORNOY FERRI N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de FLORNOY FERRI. En cas de défaillance de FLORNOY FERRI, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	818 €	2 466 €
Incidence des coûts annuels (*)	8,35%	4,65% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,2% avant déduction des coûts et de -0,4% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,74% maximum du montant investi.	jusqu'à 474 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	3,47% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	347 €
Coûts de transaction	0,14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	14 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats*	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit * 20 % TTC d'une performance annuelle supérieure à l'indicateur de référence (50% STOXX EUROPE 50 (dividendes réinvestis) + 50% OISTER) si celle-ci est positive et en l'absence de sous-performance les 5 ans précédents Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour ce produit, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds. Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

FLORNOY FERRI informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de FLORNOY FERRI - 87 - 89 avenue Kléber, 75116 Paris . Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.flornoyferri.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante www.flornoyferri.com.

La responsabilité de FLORNOY FERRI n'est engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.